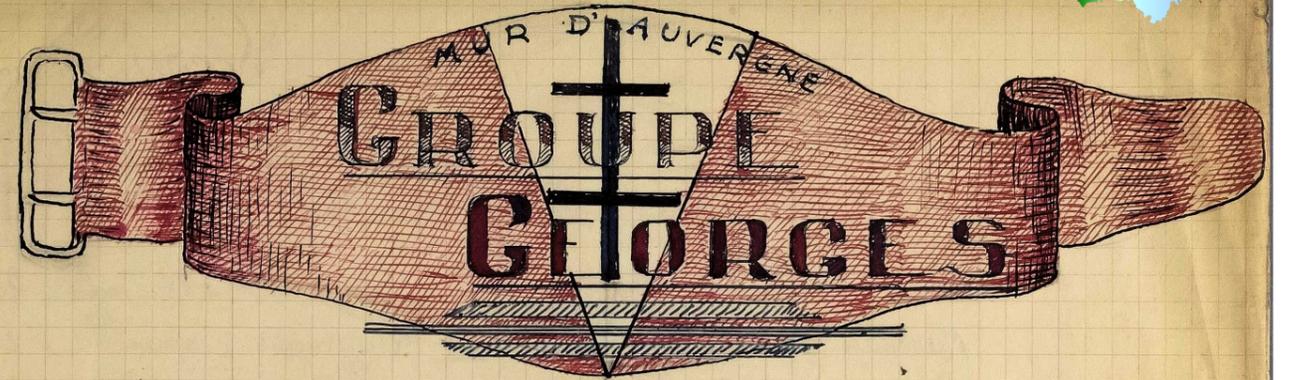
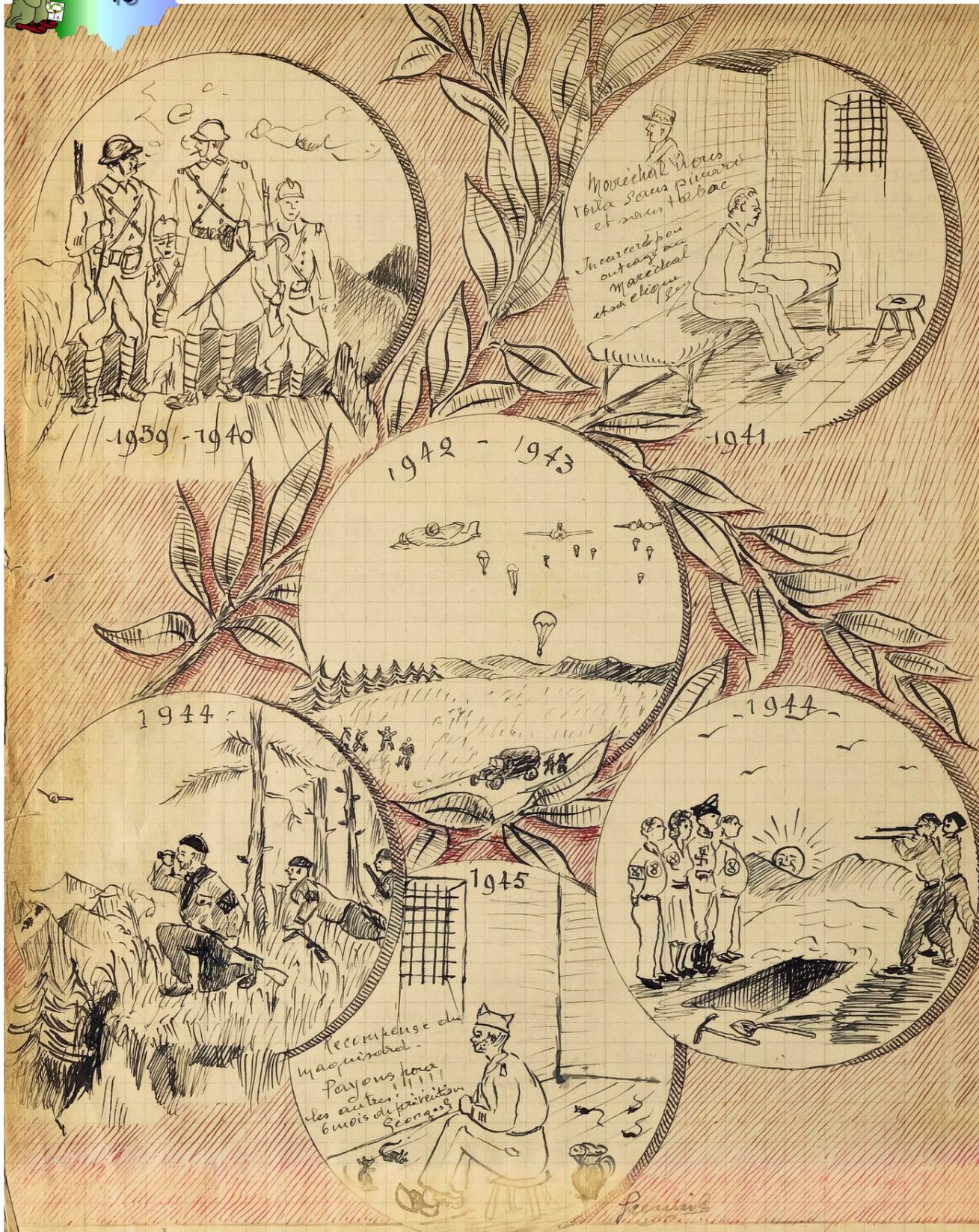


# Georges Grenier, « Capitaine Georges »



Excellent artiste, Georges Grenier a raconté « sa guerre » en dessin. Laissons-lui la parole. Fonds Séjalon AD43.



Groupe constitué au Mont-Mouchet le 20 Mai 1944 sous le nom de Corps libre de la 2<sup>e</sup> Pionnier, ce Groupe commandé par le lieutenant Georges (Grenier) a participé aux combats du 2 juin et 10 juin 1944 où il obtient une citation :

« Le 2 juin le lieutenant Georges à la tête de quelques hommes a réussi à atteindre sous le feu de l'ennemi son objectif et de ce fait porter une aide efficace à la 2<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> commandée par le capitaine Olivier (Ouvrier) qui se trouvait débordée au lieu dit : l'épingle à cheveux au Mont-Mouchet »

Le Groupe participe aux combats des 18-19-20 juin 1944. Sur la demande du lieutenant Bénérol chef du Groupe sanitaire, il assure le transfert de 60 blessés dans les gorges du Bis.

Le lendemain de l'engagement de St-Martial (au-dessus de Chaudes-Aigues) sur 65 hommes qui étaient présents, l'effectif est réduit à 14, parmi les restants 14 feront route en direction du Puy, les trois autres étant de la région ne ayant leurs domiciles.

Quelques jours plus tard le lieutenant Georges réussit à se mettre en contact avec le chef régional Lailleur et arrive à St-Berain sur les ordres du Capitaine Seigle, informé du maquis comprenant trois sections : section Georges, section Daniel, section Lailleur.

Le Groupe Georges prend position au Veruet, puis dans la forêt dominant Yagezac, village dans lequel il s'établira après la libération du Puy.

Le Groupe a participé aux combats de Montagnac, de Bains où il fait 11 prisonniers et combat commencé le 31 août 1944 à 13 heures et terminé fin à 19 heures après trois engagements successifs. Le lieutenant Georges réussit à isoler un groupe de partisans russes dont leur officier le capitaine "Aa" venait d'être tué et coupant le commandement au 1<sup>er</sup> lieutenant Marceau leur donna l'ordre de se rattacher Bains du côté Sud, alors que Georges avec son Groupe pénétra par le haut du village (côté gendarmerie).

(En outre il est à signaler la lâcheté des gendarmes présents qui pendant toute la durée des engagements, restèrent dans la gendarmerie, porteurs et porte bien clos.)

Le Groupe Georges participa à la prise du Puy la nuit du Vendredi 11 août à 19, son emplacement de combat était au pont du Chemin de fer et Caspaly et avenue d'Espaly. Il participa également à pourrir les restes des troupes allemandes, à Rembadeil, Tressy et les environs d'Allières.

Le lieutenant Georges, par le capitaine et bénéficie d'une deuxième citation, qui lui est attribuée lors d'une prise d'armes devant la Préfecture du Puy après la libération de cette ville.

Par la suite parti pour Belfort avec la 1/2 Brigade Gérold le Groupe fut arrêté au Pal de Yarnaud (Allier) sous les prétextes accusatoires, de crimes et vols, et tenu d'ailleurs, après jugement rendu par le Tribunal Militaire de Vichy, se terminant par un acquittement général et par le Capitaine Georges et le 1<sup>er</sup> Marceau après six mois de détention par un non lieu.